

**RELEVÉ DE DÉCISIONS
DE LA SÉANCE DU
9 DÉCEMBRE 2024**

Le Conseil de la vie étudiante et de la formation de l'IEP de Paris, réuni le lundi 9 décembre 2024 à 8h30 en format hybride :

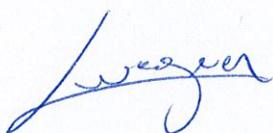
- a validé, à l'unanimité, les conventions annuelles 2024-2025 des associations permanentes suivantes :
 - Bureau des Arts – campus de Paris (BDA)
 - Bureau des Arts et des Sports – campus de Dijon (BDAS)
 - Bureau des Élèves – campus de Dijon (BDE)
 - Bureau des Élèves – campus de Paris (BDE)
 - Bureau Élèves de Sciences Po Paris - campus de Reims (BDE)
 - Comité d'Organisation des Collégiades (COC)
 - Junior Consulting Sciences Po – campus de Paris (JCSP)

- a accordé, à l'unanimité, conformément au Règlement de la vie étudiante, la qualité d'associations étudiantes reconnues aux associations suivantes :
 - ASSOCIATION TCHECOSLOVAQUE DE DIJON
 - BAREV ARMENIE
 - CLUB CHINE DE L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS
 - LA STRADA
 - SCIENCES PO STUDENT FASHION SHOW
 - UNION DES ETUDIANTS JUIFS DE FRANCE A SCIENCES-PO

- a validé, par 16 voix pour et 1 abstention, le financement des projets étudiants ci-dessous soumis à l'avis de la Commission de la Vie étudiante (CVE) :
 - Financement de 3 000€ à l'association LES PARISIENNES
 - Financement de 1 650€ à l'association LE PRIX LITTÉRAIRE DES ETUDIANTS DE SCIENCES PO
 - Financement de 800€ à L'ASSOCIATION DES ETUDIANTS TCHECOSLOVAQUES (CSAD)
 - Financement de 8 000€ à l'association CATHARSIS PRODUCTION

- a prononcé, par 13 voix pour et 3 abstentions, un blâme assorti d'un refus d'octroi de la subvention qu'elle a sollicité auprès du campus de Reims pour cette année, à l'encontre de l'association ULTRAVIOLETS ;
- a donné un avis favorable, par 10 voix pour, 6 contre et 2 abstentions, aux évolutions relatifs à l'admission en 1^{ère} année du Collège universitaire.

Louise Wagener
Présidente étudiante



Raphaël Charpentier
Président enseignant

